

Extrait de : Albert Calmette et le B.C.G.

Roger Kervran (Hachette, 1962)

VI

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

C'est en 1888 que M. Carnot, président de la République inaugura l'Institut Pasteur de Paris.

Aux subventions des ministres de l'Agriculture et de l'Instruction publique, il a fallu ajouter, pour que s'achève la construction, le produit de la vente en France des vaccins contre le charbon, le choléra des poules et le rouget du porc. Du moins, cet Institut où M. Duclaux transférera bientôt le cours de chimie biologique de la Sorbonne, peut-il ouvrir ses portes.

« Hélas constate Louis Pasteur, j'ai la poignante mélancolie d'y entrer comme un homme vaincu par le temps, qui n'a plus autour de lui aucun de ses maîtres, ni même aucun de ses compagnons de lutte : ni Dumas, ni Boulay, ni Paul Bert, ni Vulpian. »

Cette même année 1888, Albert Calmette, médecin de deuxième classe de la marine est désigné pour Terre-Neuve et Saint-Pierre et Miquelon.

Le 3 mars, il embarque avec sa femme à Lorient sur l'avis transport *Drac*. La jeune Mme Calmette est bien entendu, l'unique femme à bord. Elle a obtenu l'autorisation exceptionnelle d'embarquer sur un navire de guerre par l'entremise de son oncle, l'amiral Berhic. Les repas se prennent au carré. Le commandant Reculoux a cédé sa cabine, minuscule et repeinte de frais, au jeune ménage.

Le 22 avril, débarquement à Saint-Pierre. Calmette est heureux. Après des années de voyages ou de séjours dans des régions torrides et malsaines, il a besoin de ce climat nordique et de la stabilité que lui offre un poste à terre. Après des années de solitude, il est ravi d'avoir près de lui la constante présence d'une jeune femme charmante, qu'il admire.

Dès son arrivée, le gouverneur de l'île l'invite à prendre son service à l'hôpital militaire de Saint-Pierre, dont le médecin chef est le docteur Saffre. Pas une seconde, Calmette ne soupçonne que, dans ces îlots glacés et brumeux de l'Atlantique Nord, il va rencontrer son destin.

L'archipel est minuscule. Il se compose de deux groupes d'îles : Saint-Pierre et les Miquelon. A cinq heures de bateau de Saint-Pierre, les Miquelon, la Grande Miquelon et Langlade, habitées par cinq cents habitants, sont deux misérables bancs de sable, bosselés de collines nues, entourés d'étangs. Deux de ces étangs le Grand étang et l'étang du Chapeau communiquent avec la mer.

La Grande Miquelon possède une belle rade. Au fond de cette rade, un petit hameau de pêcheurs est le seul centre de peuplement de l'île. Langlade est traversée par un ruisseau, la Belle Rivière, qui là où se trouve un peu de terre arable, permet à quelques arbustes et à quelques légumes de pousser. Pas de fruits, sauf quelques pommes venues de Terre-Neuve. Pas de boucher dans l'île. Le poisson est l'aliment quotidien. Le gouvernement a essayé d'établir une ferme dans le secteur le moins pauvre. Ailleurs, tout est roc, sol aride et tourbières.

Jusqu'en juillet 1889, Albert Calmette assurera le service médical des Miquelon. Le docteur Delamarre, qui y résidait vient de mourir subitement. Il y disposait d'une misérable maison basse éclairée à la chandelle. Une seule pièce lui servait de pharmacie, de bureau médical et de salle d'attente.

A peine moins exigüe que les Miquelon, Saint-Pierre est, elle aussi, une île aride et montueuse. De rares sapins, de rares bouleaux croissent pauvrement dans la tourbe, où ils trouvent un peu d'abri, entre les rochers ; jamais ils n'atteignent deux mètres. Au près d'eux végètent des buissons de genévriers, des framboisiers sauvages, des groseilliers.

Ici, comme à Miquelon, des étangs salés et poissonneux communiquent avec la mer : l'étang du Savoyard, l'étang du Cap-Noir, l'étang du Bouleau. D'autres étangs d'eau douce, plein de truites et d'anguilles, se déversent vers les rivages en ruisseaux limpides.

Le climat est très rude. De novembre à avril, l'archipel demeure sous la neige. Il est parfois « bloqué par la mer formant à perte de vue un champ de glace », écrira Calmette. De redoutables tempêtes l'assaillent. Le ciel se colore d'aurore boréales. L'été, la brume recouvre tout. Quand elle s'effrange, un soleil pâle apparaît, qui embellit cet austère décor nordique.

ALBERT CALMETTE

Autour des habitations, dans des potagers dérisoires faits de terre rapportée, les habitants cultivent des légumes d'Europe qui poussent mal. Derrière chaque fenêtre, des géraniums et des fuchsias tentent de fleurir.

Les côtes de l'île sont inabordables, mais la rade de Saint-Pierre, avec son port du Barrachois, dont l'entrée est protégée par l'île aux Chiens, est un havre sûr.

Cinq îlots dépendent de l'archipel de Saint-Pierre. Celui du Grand-Colombier est le plus important. Des oiseaux de mer y vivent en foule : grands goélands que l'on appelle « godes », pétrels, macareux, hirondelles de mer. Ils gîtent sur les grèves, établissent leurs nids dans les trous des falaises. Caillouteuse et misérable, l'île aux Chiens possède de belles plages, propices au séchage des morues. L'île aux Pigeons, L'île au Vainqueur, l'île Massacre sont fréquentées par les pêcheurs.

Parmi tous ces cailloux, on a multiplié les amers, les bouées, les feux des phares. Quand la brume est trop dense, un canon tonne toutes les demi-heures. on entend au loin les sirènes, les cloches, les sifflets, les cornets à bouquin des bateaux. La sirène du port mugit jour et nuit.

C'est le vapeur affecté au service des postes qui permet à Albert Calmette d'assurer son service d'une île à l'autre.

Le port de Saint-Pierre grouille d'embarcations : goélettes, cotres, doris, canots.

Le poisson abonde. La morue est reine. On lui prépare des appâts choisis, la « boette » : harengs, bulots, capelans. Montés dans de minuscules doris, les hommes doivent aller mouiller leurs palangres loin du navire, par soixante mètres de fond. Plus de deux cents navires, les « banquiers », pêchent sur les bancs durant l'été : cent goélettes ou sloops de Saint-Pierre, quelques américains, quelques anglais, cent bricks français. Ces derniers viennent de loin. Tous les ports bretons de Morlaix à Granville arment pour Terre-Neuve, le Grand Banc, le banc à Vert, le Banquereau, le banc de Saint-Pierre. La morue occupe tout le monde. On la sèche au grand soleil, on la sale on en extrait de l'huile de foie de morue, têtes, langues et joues de morue et aussi la rogue de morue, dont les Bretons se servent pour pêcher la sardine.

Une fois par mois en hiver, deux fois par mois en été, un navire arrive de France après avoir fait escale en Angleterre. Il amène des voyageurs, des vivres, des objets manufacturés. Un bateau vient aussi d'Halifax. Il apporte de la viande. A son arrivée, on se groupe entre amis pour acheter un demi-veau ou un demi-mouton, une pièce spéciale est consacrée dans chaque maison à la viande de réserve.

Tout ce pauvre ensemble d'îlots est perdu dans l'Atlantique, à vingt-cinq kilo-mètres des tristes côtes de Terre-Neuve, non loin du Saint-Laurent. Seul le détroit de Cabot le sépare de la Nouvelle-Écosse.

La population sédentaire est de cinq mille habitants : Bretons, Basques ou Normands d'origine. La population qui s'y ajoute de mars à novembre : pêcheurs, fonctionnaires, marins de l'État, soldats de la garnison, la porte à dix mille âmes.

La France possède cet archipel depuis le traité de Paris de 1763. L'Angleterre, depuis ce temps, le reprit plusieurs fois. Il est redevenu français depuis 1844.

A l'époque où Calmette s'y trouve, tous les chefs des services de l'île dépendent d'un commandant qui réside à Saint-Pierre et gouverne avec l'assistance d'un conseil d'administration.

Saint-Pierre, la capitale, où vit le gros de la population s'étend sur un kilomètre au pied d'une colline, devant la rade splendide qui va du cap à l'Aigle à la pointe à Philibert. Les maisons sont en bois, le pensionnat des sœurs de Saint-Joseph, fort apprécié des jeunes personnes de la bonne société, est en bois. La ville ne compte que quatre bâtisses de briques : l'hôtel du gouverneur, l'église, la caserne de gendarmerie (qui comprend la prison) et l'hôpital de la marine. Le palais de justice, où réside un seul juge, est l'unique bâtiment de pierre de taille.

L'hôpital de la marine, l'hôpital des Bancs, emploie en principe trois chirurgiens. Calmette y trouve le docteur Saffre et le médecin principal Barret, qui fut son professeur à Brest. Il y fait connaissance de M. Pothier, pharmacien de la marine, dont la fille sera sa filleule et, plus tard, la femme de son fils Georges. L'hôpital est tenu par des religieuses dont une vieille sœur très âgée. Elle n'a jamais vu de train, mais considère cette invention comme une manifestation du diable.

En plus de son service d'hôpital et de son service aux Miquelon, Calmette assure la clientèle de la ville.

Du matin au soir, du soir au matin, dans le froid, les tempêtes terribles de l'hiver, les brumes de l'été, il parcourra son domaine. Il soigne les pêcheurs, leurs affections pulmonaires brutales, leurs phlegmons de la main, leurs furoncles. Il assure la chirurgie, l'ophtalmologie, l'oto-rhino-laryngologie. Il fait les accouchements difficiles.

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

École étonnante pour l'homme qui ne peut compter que sur lui-même. Beaucoup de travail, beaucoup de responsabilités, son métier est épuisant et grisant. Sa femme l'attend chaque soir dans leur petite maison de la rue Gervaise. La domestique, Bibliana, une Basque, leur prépare des homards énormes. Ils ne coûtent presque rien sur les marchés de l'île. Après cinq heures, Calmette et le docteur Saffre vont, presque chaque jour, patiner au Ring. Quand la mer est gelée, ils poussent leur promenade à pied jusqu'à l'île aux Chiens. Les distractions restent minces. Un jour, à une petite fête organisée par des amis, les Baudéan, le docteur Saffre s'est déguisé en femme enceinte. Au milieu de la soirée, on vient le chercher pour un accouchement. Calmette doit l'aider à revêtir rapidement une tenue plus convenable.

On ne dira jamais assez les mérites de ces médecins coloniaux, marins ou paysans, livrés à leurs seules ressources. On ne dira jamais assez non plus les trésors de patience, d'abnégation et de courage que cette vie exige de leurs jeunes femmes. Du moins Calmette est-il aimé. Tous les pêcheurs lui font une confiance émouvante. Ils l'appellent, l'écoutent, le bénissent. Ils lui offrent des présents naïfs : morues, crustacés, poissons divers, quelques humbles légumes. Ces pauvres gens donnent ce qu'ils ont.

Aux moments plaisants succèdent des heures pénibles. A Saint-Pierre, Calmette devra assister à une exécution capitale. En 1888, deux pêcheurs, Néel et Bouchut, ont tué, au cours d'une beuverie, et dépecé un de leurs camarades métropolitains. Ils n'ont pu gagner Terre-Neuve, comme ils l'espéraient, la mer les rejetant impitoyablement à la côte. Ils ont été condamnés, Néel à la peine de mort, et son complice aux travaux forcés. Les bois de justice venus à grand-peine de la Martinique, un bourreau improvisé a été chargé de l'exécution. La veille, s'étant essayé sur un veau, il a dû achever la décollation au couteau. Le jour de l'exécution, le misérable Néel lui dit à haute voix : « Surtout ne me manque pas. » Le couperet tombe, et, comme la veille, manque son coup. Le bourreau acheva encore une fois au couteau. Calmette avait demandé à disposer du corps du supplicié pour des études anatomiques. Écœuré, il y renonça. Le président du tribunal fit dire des messes pour le repos de l'âme du défunt. Nul dans la petite cité n'accepta un sou de ce que l'on appela la monnaie du sang. Le bourreau – un prisonnier gracié pour la circonstance – dut quitter les îles sans payer ses dettes : ses créanciers refusaient son argent.

Albert Calmette a le goût de la recherche, de l'étude. Chaque soir, il travaille fort avant dans la nuit. Il perfectionne son anglais. Avec le docteur Corre, resté à l'hôpital maritime de Brest et qui, en 1887, a publié chez Doin un « traité des maladies des pays chauds », il prépare un « traité de géographie médicale et de climatologie générale du globe ». En deux années, Calmette rédigea six cent cinquante pages du futur atlas. Le livre, en fait, ne paraîtra jamais. Il sera devancé vers 1890 par un ouvrage de Kelsch, qui traite des mêmes problèmes. Quand Albert Calmette voudra reprendre le même sujet, le docteur Corre, vieilli, malade et presque aveugle, sera incapable de l'aider, et lui-même, trop pris désormais par de nouveaux travaux. Une énorme somme de labeur aura été perdue pour les lecteurs.

Mais à Saint-Pierre, Calmette s'est attaqué dans le même temps à un autre travail : il étudie le « rouge de la morue » ou la « morue rouge ». Dans certaines conditions pour des raisons mal connues, la morue verte, entassée dans les entrepôts, dans les cales ou dans les sécheries, s'altère ; elle devient rougeâtre, et par conséquent invendable. Des chercheurs, depuis longtemps, ont observé ce phénomène. Le docteur Raudin, médecin de première classe de la marine, en a traité dans la *Revue maritime* après une campagne à Terre-Neuve. A Groix, le docteur Le Dantec, s'en préoccupe. Albert Calmette, depuis l'école de Brest, est attiré par la microbiologie. Il n'a encore eu ni les moyens ni le loisir d'aller l'étudier à Paris, un des rares lieux du monde où, pour l'instant, elle est enseignée. Il s'y est intéressé durant la campagne de Chine, il y a travaillé au Gabon.

Il a acheté tous les ouvrages qu'il a pu trouver sur le sujet. Il dispose de son microscope. Il dispose d'une étuve à pétrole. Sa femme doit parfois se lever la nuit pour en surveiller la température. Il est un des premiers abonnés aux *Annales de l'Institut Pasteur*. Il se délasse de ses harassantes journées en lisant les mémoires de Duclaux ou de Roux.

Je me familiarise, écrit-il en octobre 1888, avec le seul secours des ouvrages de Cornil et Babes, de van Ermengen, De Bizzozero et Fiquet, du petit livre de Dubief, à ces sortes de recherches et j'y trouve vraiment un grand intérêt. Je me suis payé un objectif à immersion avec condensateur d'Abbe et une étuve à température constante. Sans travailler, en m'amusant quelques heures par jour, j'ai réuni une petite collection de préparations de microbes de toutes sortes, provenant de cultures pures, exécutées entièrement par moi : bacilles tuberculeux, *leptothrix Buccalis*, microbe du pus bleu...

En décembre 1888, il annonce au docteur Corre :

En ce moment, je fais des cultures de rouge de morue. Si, à ce sujet, les travaux de Hœckel, de Marseille, vous sont tombés sous les yeux, vous avez pu voir qu'il attribue la formation du rouge au *Clathrocystis Roseoperma* de Cohn. Farlow l'attribue à une sarcine ((*Sarcina Morrhuae*). Moi, je n'ai trouvé ni comme l'un ni comme l'autre, aussi, dois-je me tromper.

ALBERT CALMETTE

Il est gagné par la passion de la recherche. Le sujet est d'actualité. Une circulaire du ministre du Commerce, datée du 31 décembre 1885, a interdit de façon draconienne la vente de la morue rouge, ce qui soulève des protestations dans tous les ports où l'on arme pour la grande pêche.

J'ai isolé le rouge, écrit encore Albert Calmette au début de 1889, par des cultures successives, non sur des milieux usuels qui ne lui conviennent pas, mais dans un bouillon peptoné et gélatiné de ma composition, fait avec de la morue rouge elle-même, et fortement salé avec du sel marin. Sur ce milieu, j'ai obtenu un micrococcus extrêmement petit, donnant une colonie qui présente bien la même couleur que celle observée sur la morue rouge.

En juin 1889, il y revient :

J'ai inoculé ce micrococcus à des tranches de morue salée non séchée (la morue sèche n'est pas susceptible de contracter le rouge). Elle ont donné très nettement l'altération du rouge.

Voici ma première expérience.

Dans l'eau, dans l'air, j'ai trouvé parfois des microbes donnant des colonies rouges, de même apparence, mais morphologiquement différents du micrococcus de la morue. Enfin, j'en suis au sel. Mes essais portent sur divers échantillons de diverses provenances, que l'on utilise ici : sel de Cadix surtout, sel de Port-de-Bouc, de Saint-Martin-de-Ré, de Lisbonne, de Sicile. Or, j'isole le micrococcus de la morue de deux échantillons de Cadix sur trois. Je l'ai inoculé à des tranches de morue, il donne le même résultat que le germe isolé du poisson lui-même.

Ce microbe provient des salines de la côte de l'Atlantique et n'existe pas dans les sels de la Méditerranée. Il n'est pas toxigène. Les accidents alimentaires attribués à la morue rouge sont dus à des altérations de la chair du poisson, d'une autre cause.

Plus tard, à Paris, il établira les points suivants :

Le rouge n'atteint pas les morues que les « petits pêcheurs » font sécher sur la « grève » après les avoir salées.

Les morues salées avec les sels d'Espagne (Cadix) et du Portugal présentent une grande aptitude à contracter le rouge, mais comme le marché de Bordeaux exige des morues blanches et compactes, les sels d'Espagne doivent néanmoins être utilisés. Ils sont les seuls à permettre un très beau salage. Pêcheurs et amateurs tournent ainsi dans un cercle vicieux.

La morue rouge n'a jamais provoqué d'empoisonnements, les expériences faites tant par ingestion de morue rouge que par l'injection des cultures de toutes les variétés microbiennes routes provenant de morues malades, l'injection de morues traitées par les sels d'Espagne, à des lapins, à des cobayes, n'ont en rien incommodé ces animaux.

Calmette déclarera enfin que les poudres américaines au borax sont dangereuses pour la consommation, mais que les badigeonnages au chloro-benzoate de soude à 18 pour 100 et les lavages à l'hyposulfite à 15 pour 100 ne présentent pas d'inconvénient. Ces méthodes sont malheureusement très coûteuses.

Arrivé à ce point, Calmette constatera que le docteur Le Dantec, son camarade de la marine, vient de faire paraître un article où sont consignés à peu près les mêmes résultats. Une fois de plus, aurait-il travaillé en vain ? Non. Il a pris goût définitivement à la microbiologie. A Saint-Pierre, d'ailleurs l'« Imprimerie du gouvernement des Îles » se dispose à éditer une brochure : *Le Rouge de la Morue, ses causes, les moyens de le prévenir* par le docteur Albert Calmette.

Les *Archives de Médecine navale* ont publié une photographie de Calmette à cette époque. Il est en grande tenue de médecin de deuxième classe de la marine, épée au côté, bicornes sous le bras, la main gauche appuyée sur un guéridon. C'est l'officier de marine du temps, tel que l'ont fait connaître Pierre Loti, Victor Segalen, Claude Farrère. Il est de taille moyenne, mince, élégant et soigné. Une moustache et une barbe légère lui donnent un aspect romantique. Il a des yeux étonnamment clairs.

Désormais, c'est un homme formé ; l'excellent élève du lycée, l'adolescent éperdu d'exotisme, le voyageur émerveillé, ont fait place à un officier de marine instruit, à un médecin dont la modestie voile la supériorité dans tous les domaines.

La chimie, la physique, la botanique, la zoologie, tout l'intéresse. Dans son travail comme dans sa vie privée, tout est ordonné et clair. Ce qu'il apprend, il le note d'une plume alerte, sur des fiches qu'il classe aussitôt.

Il a connu des succès professionnels et des joies familiales. Des peines aussi. En juillet 1889, il a eu le chagrin de perdre son premier enfant, un fils prénommé Georges et âgé de neuf mois. Le gouverneur de Saint-Pierre, son ami, l'aidera à faire revenir en France le pauvre petit corps. Le cercueil devait être embarqué au mois d'août, sur l'avis *Drac* ; il ne partira qu'en octobre par le vapeur *Nautique*.

D'ores et déjà, la vocation d'Albert Calmette est fixée. En juillet, il écrit au docteur Corre :

SAINTE-PIERRE ET MIQUELON

J'ai plus que jamais l'intention d'aller suivre une série des cours de Duclaux et de Roux à l'Institut Pasteur pendant mon congé. Puisque j'ira à l'Institut Pasteur, mieux vaut prendre les conseils du docteur Roux, lui montrer mes préparations et mes dessins, et ne publier mes résultats qu'après les avoir soumis à son contrôle.

Mais, que de problèmes à résoudre. Le service à la mer est peu compatible avec la bactériologie. Les Calmette n'ont pas de fortune. Le jeune médecin tentera-t-il de se faire une clientèle en France ? Préparera-t-il un concours difficile qui lui assurerait une chaire à l'École de médecine navale et des postes à peu près fixes entre Brest, Rochefort et Toulon ? Pendant qu'il s'interroge, la route tourne. Le 13 février 1890, le docteur Saffre quitte Saint-Pierre. Voici Albert Calmette médecin chef du service de santé dans l'archipel. Un peu plus tard, il apprend que le gouvernement français a décidé de créer un corps de médecins des troupes coloniales. C'est bien ce qui lui avait démontré son expérience au Gabon : le corps de santé de la marine ne suffit plus.

Les médecins des troupes coloniales feront de longs séjours outre-mer. Ils s'attacheront à résoudre les énigmes de la pathologie exotique. Leur famille pourra les accompagner. L'avancement sera d'autant plus rapide que le métier n'est pas sans périls. Les premiers volontaires de ce nouveau corps seront recrutés parmi les médecins de la marine.

Albert Calmette n'hésite pas. Le 22 février 1890, il écrit au docteur Corre : « Donc, c'est fait, me voici colonial. » Le surlendemain, une lettre du gouverneur de Saint-Pierre transmet au ministre sa demande officielle. Le 1^{er} juin, son temps de séjour fini, Calmette quitte Saint-Pierre avec sa jeune femme. Le gouverneur a pris des dispositions qui leur permettent de rentrer par le chemin des écoliers : Halifax, Québec, Montréal, Toronto, le lac Ontario, les chutes du Niagara, Buffalo. il descend l'Hudson d'Albany à New-York.

A New-York, au cours d'un dîner, un médecin américain le docteur Gibier, lui dit : « J'ai suivi le cours de l'Institut Pasteur de Paris. Je m'occupe à présent de la rage. Ce cours de Pasteur est passionnant ; vous devriez bien le suivre. » C'est bien ce que Calmette pense lui-même. Il prend passage sur le paquebot *Bretagne* qui, après une escale aux Açores, le débarque à Bordeaux, le 20 juin 1890. comme médecin de marine, il aurait dû être affecté à l'hôpital maritime de Toulon. Mais, le 28 juillet, il sera nommé médecin de première classe des troupes coloniales.

_ *_ *_ *_ *_ *_ *_ *_ *_ *_ *_ *_ *_ *_ *_ *_ *_

Voir : repères chronologique à cette adresse :

<http://www.pasteur.fr/infosci/archives/cal0.html>

Document retapé à Miquelon le 18 décembre 2005.

Roger Etcheberry